



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

**COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ**

SÉANCE DU MERCREDI 31 MARS 2021

Nombre de Membres

- Afférents 19
- En Exercice : 19
- Présents : 17
- Ayant pris part : 15

L'an deux mille vingt et un et mercredi trente-un mars à vingt heures trente minute, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation
23/03/2021

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROBERT ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie BOCCALON ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Pascale BARNA-LEGRAND ; Mme Hélène POLDERVAART ; M. David FRANCO ; Mme Pauline MARCOU MADER ; Mme Aline COUTAREL ; M. Alain JAME ; Mme Claude HUET et M. Raoul de RUS.

Date d'affichage
23/03/2021

Excusés représentés : Mme Dominique GODOT-RAMADE représentée par Mme Pascale BARNA-LEGRAND.

Absent : M. Christian BAÏSSE.

Jean-Pierre LESCURE a été nommé Secrétaire de Séance.

Délibération N°2021-17 : - Subventions de fonctionnement aux associations -1° Tranche 2021-

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le projet d'attribution des subventions de fonctionnement aux associations sportives et culturelles de la Commune a été finalisé par Madame Mélanie BOCCALON, Adjointe en charge des associations culturelles et sportives.

Compte-tenu du besoin impératif du versement de ces subventions pour certaines associations afin de conserver leur équilibre budgétaire, il propose au Conseil municipal de procéder au versement de la 1° tranche 2021 selon le projet proposé ; le versement de la 2° tranche 2021 (solde) interviendra à la fin du deuxième semestre 2021, et sera versé sur présentation des rapports financiers et moraux 2020 et des budgets prévisionnels 2021.

Le projet de subventions de fonctionnement aux associations est présenté par Madame Mélanie BOCCALON, Adjointe en charge des associations culturelles et sportives.

Associations Culturelles : 1ère tranche (sauf si versement unique)

A.P.A.M.	200,00 € (versement unique)
A.M.A.C.C. (cinéma)	850,00 €
ASPER	150,00 € (versement unique)
Au Bonheur des Cloches dal Salclaset	250,00 €
Génération Mouvement	250,00 €
A.D.M.R.	350,00 €
Comité des Fêtes Montredon	850,00 €
Comité des Fêtes Les Fournials	100,00 €
P.E.G.A.A.S.E.	600,00 €

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du TARN
Arrondissement de CASTRES

Amicale Sapeurs-Pompiers	150,00 € (versement unique)
Association Effervescence	100,00 € (versement unique)
Association Eclaireurs et Eclaireuses	350,00 €
APLA	100,00 € (versement unique)
Total 1 Associations Culturelles	4.300,00 €

Associations Sportives : 1ère tranche (sauf si versement unique)

A.A.P.P.M.A. (pêche)	200,00 € (versement unique)
A.M.T.A.C.A.	300,00 € (versement unique)
A.S.M. Football	500,00 €
Association Multi Sports Montredonnaise	600,00 €
Etrier Montredonnais	300,00 €
Ass. Gymnastique Montredonnaise	300,00 € (versement unique)
Judo Club Montredonnais	650,00 €
Les Archers de Montredon	300,00 €
Montredon Country Club	300,00 € (versement unique)
Olympique Montredonnais XV	1 100,00 €
Planète Danse	150,00 €
Club Volley Montredonnais	200,00 €
Boule Montredonnaises	400,00 € (versement unique)
Majorettes de Montredon-Labessonnié	150,00 €
Total 2 Associations Sportives	5 450,00 €

Totaux 1 + 2 9.750,00 €

Madame Mélanie BOCCALON, Adjointe au Maire, Monsieur Jean MARTINEZ, Adjoint au Maire et Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Conseiller municipal, personnellement concernés dans cette affaire, ne prennent pas part au vote.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, unanime :

- ADOPTE les montants de la 1ère tranche des subventions de fonctionnement 2021 aux associations sportives et culturelles tels que définis ci-dessus ;

- CHARGE Monsieur le Maire d'en effectuer les mandatements sur le chapitre 65 à l'article 6574 - *Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé* du budget général.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Paul CHAMAYOU

